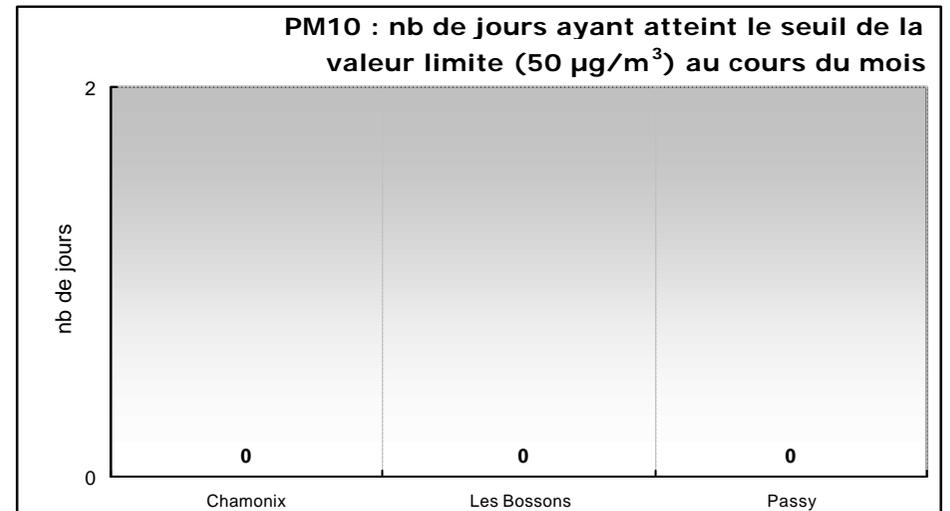
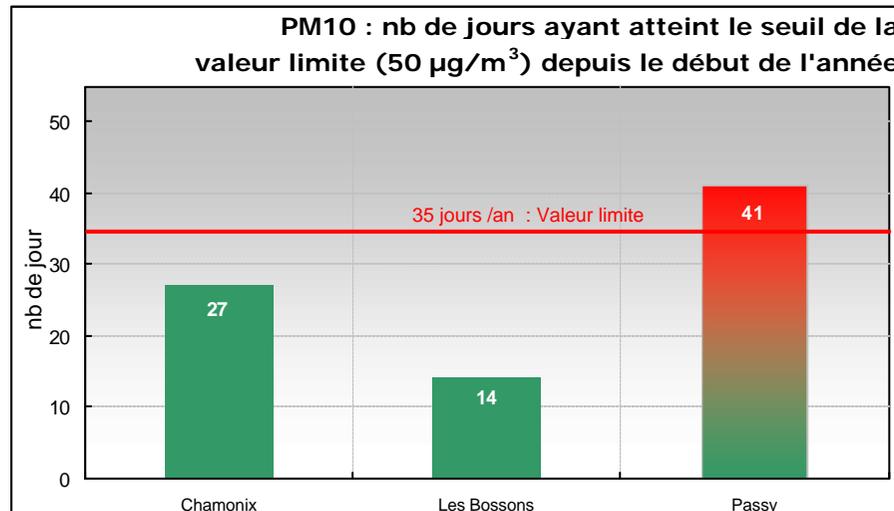
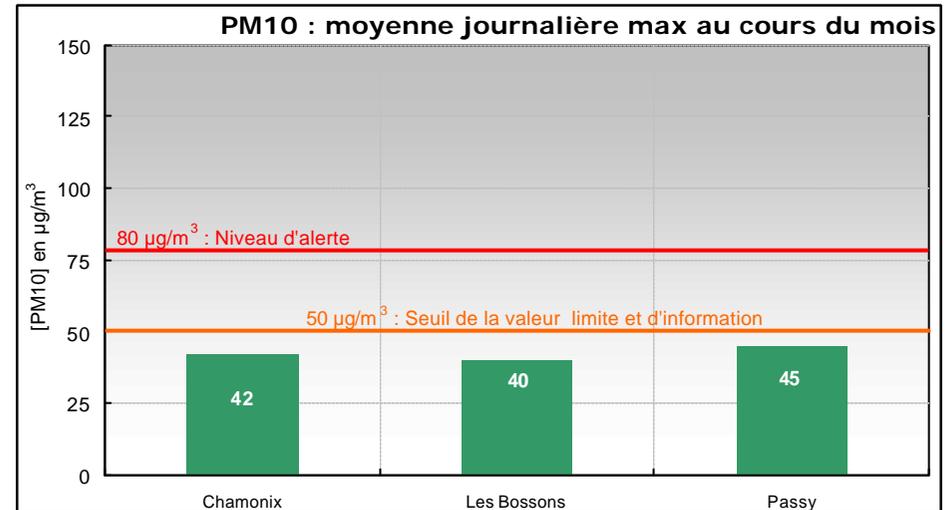
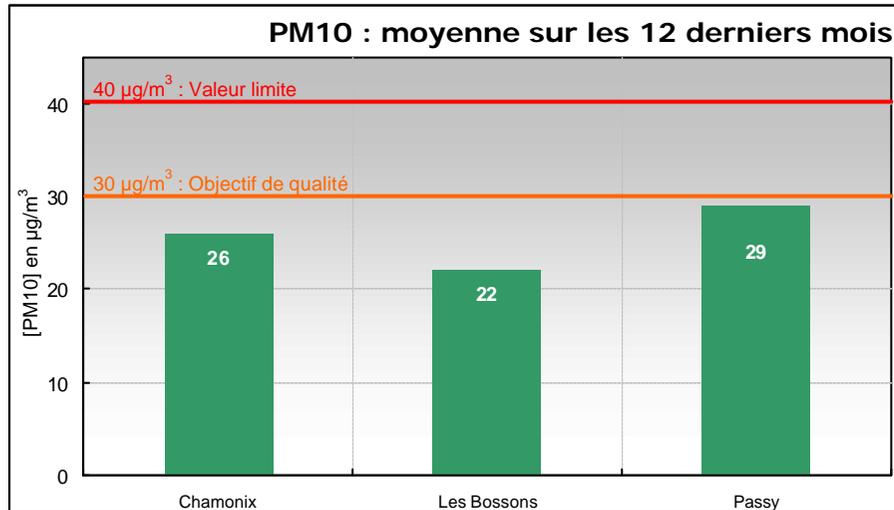




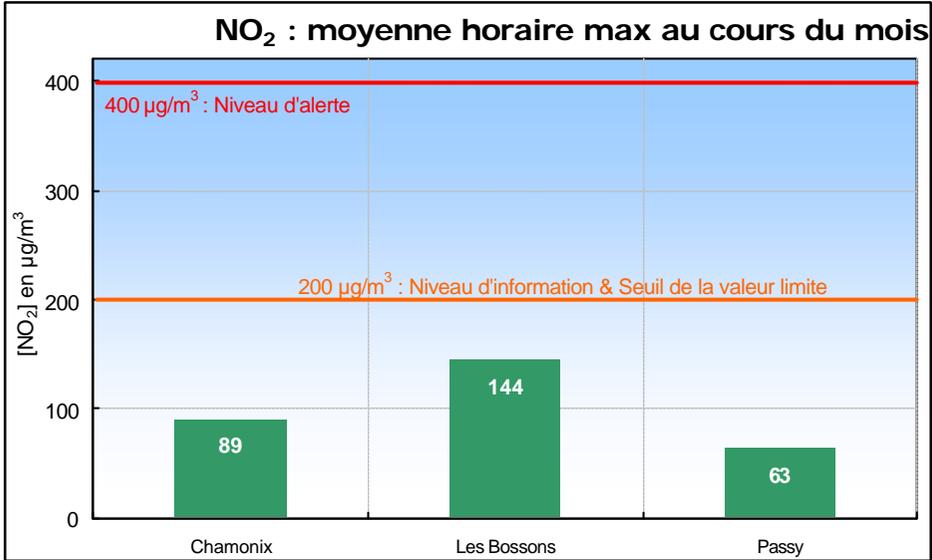
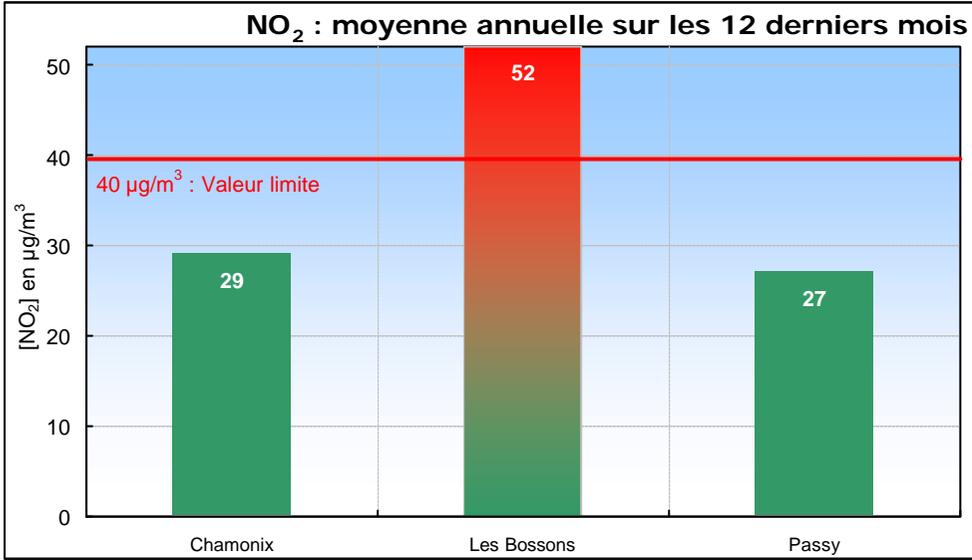
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Août 2011

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Le mois d'août a été en dents de scie, avec une alternance de périodes chaudes et fraîches accompagnées de précipitations. Par rapport au mois dernier, les concentrations maximales de dioxyde d'azote ont sensiblement augmenté à Chamonix et Passy mais les seuils réglementaires restent respectés sur ce mois. Sur les 12 derniers mois, la concentration a encore augmenté aux Bossons. Cette station (proximité automobile) dépasse la valeur limite annuelle de 40 µg/m³.

Les concentrations en poussières en suspension ont stagné sur les 12 derniers mois sur les 3 sites. L'objectif de qualité annuel est donc toujours respecté. Au mois d'août, aucun dépassement du seuil d'information de 50 µg/m³ n'est venu s'ajouter au total annuel. A ce jour, la valeur limite est déjà atteinte à Passy (41 dépassements depuis le 1^{er} janvier).